

SALARIES IBM MONTPELLIER AU FORFAIT JOURS

La société évolue, la CGT adapte son action pour l'expression et la défense des intérêts de tous les salariés. 85% des salariés IBM France sont au Forfait Jours : il devient urgent d'encadrer les forfaits jours et de repenser le temps de travail.



Enjeu Individuel

- Paiement des heures supplémentaires
- Charge et temps de travail (rappel amplitude horaire, pas d'heure de présence imposée)
- Équilibre vie professionnelle et vie privée
- Risques sur la santé (AVC, Burn-out, Dépression)



Enjeu collectif pour les salariés

- Heures supplémentaires non mesurées, non payées et non cotisées (Sécu) : mesure réelle ou déclaration a posteriori, pas seulement un vague entretien manager annuel
- Egalité professionnelle femmes – hommes
- Convention collective des ingénieurs et Cadres de la Métallurgie (UIMM)
- Retraite complémentaire



Enjeu collectif pour la société Française

- Santé publique (voir statistiques AVC au verso)
- Création d'emplois : malgré toutes les critiques, l'INSEE et le rapport de l'IGAS montrent qu'à ce jour les 35H a été le dispositif qui a créé le plus d'emplois en France
- Partage plus équitable des gains de productivité actuels et futurs (cf. nouvelle révolution numérique)
- Réduction du temps de travail : un progrès social au lieu d'une réduction du temps de travail subie aujourd'hui (périodes de chômage, emploi à temps partiel subi – surtout pour les femmes -, contrats précaires même pour les jeunes ingénieurs et cadres)
- Nouveau code du travail du XXIème siècle : pas celui de la loi El Khomri !

Vous avez votre place à la CGT IBM Montpellier :

Seul un syndicat fort peut faire la différence. Rejoignez une équipe qui se bat, et qui compte sur vous pour réfléchir, décider et agir ensemble.

Rejoignez un syndicat local apolitique, ouvert à tous, fraternel et démocratique

Retrouvez la charte des ingénieurs et cadres sur le site de l'UGICT :

<http://www.ugict.cgt.fr/>



32 Heures pour tous, pour conjuguer Travail, Santé et Citoyenneté

La durée réelle du travail en France est d'environ 36 heures hebdomadaires (temps plein et partiel inclus), nous nous situons au-dessus de l'Allemagne dans ce domaine. En réalité, elle est de 39 h 30 pour les temps pleins. Les cadres travaillent en moyenne 44 h 30 par semaine (**et 46 h 30 pour ceux qui sont au forfait jours**), les techniciens 42 h 30 par semaine. Ces chiffres sont sous-estimés, car nombreux sont les salariés qui effectuent des heures supplémentaires sans paiement ni récupération.

Attention au risque d'AVC. Une vaste étude montre que travailler plus de 50 heures par semaine augmente de 33 % le risque de faire un AVC et de 13 % celui de développer une maladie coronarienne.

Par ailleurs, il semble que cette association soit proportionnelle. Plus la durée hebdomadaire de travail est importante, plus le risque l'est lui aussi. Ainsi, les auteurs ont calculé que pour une personne travaillant entre 41 et 48 h par semaine, son risque de faire un AVC augmente de 10 %, tandis que travailler entre 49 et 54 heures accroît ce risque de 27 %.



L'Europe compte

24 millions de chômeurs,
85 millions de ses habitants
vivent sous le seuil de pauvreté et
60% des nouveaux emplois
créés sont des emplois à temps partiel.

5 arguments pour aller vers les 32 heures

1. **La réduction du temps de travail sauvera et créera des emplois,**
2. **Mieux vivre et travailler mieux : concilier productivité, qualité du travail, santé et sécurité des salariés,**
3. **Gagner enfin l'effectivité des droits en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, concilier la vie professionnelle et la vie privée,**
4. **La nouvelle RTT (négociée et choisie par les salarié-e-s) s'attaquera aux inégalités et à la précarité,**
5. **Aujourd'hui, les salariés travaillent bien plus que 35 h.**

